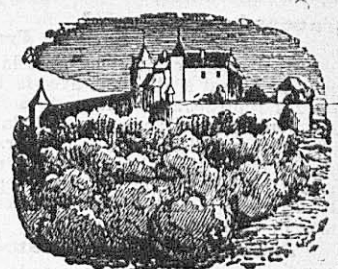




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8⁵³ 11⁴⁴ (d.j.f. 15⁴⁹) 16⁰⁷ 20²³ (22²⁷) — BULLE, dép. 6⁰⁰ 9⁵⁰ (10⁰⁰) 13⁰⁵ 18⁴⁴ (20⁵⁵)

ANNONCES
Canton de Fribourg 20 ct.
Solase 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A. Suisse de publicité

ber à la rage de l'homme
e vociférer.
même d'accabler de mena-
pauvre petite orpheline
ivre d'eau-de-vie, roulait
ré par les ronflements, la
midement, et si la beso-
née, elle l'achevait ; et si
vaient pas été distribuées
les leur portait.
our une enfant de vivre
la raison reste au fond
n est grande et robuste,
bâton de rolin, on peut
bèche, n'importe quoi, et
e ; mais une petite fille
elle contre la bête féroce
ie souffle ce feu de la co-

est le journal le
de la région.
publicité dans La
s'assurer le ma-
ances de succès.

**Classe enfantine
préparatoire**
mensuel : 5 fr.
entrée est fixée au lundi
octobre à 9 h.
moncer à M. Genoud,
de Morlon.
adresse : Surveillance
devoirs scolaires.

Apprenties
uses pour dames
nt demandées
me BAUD, à Bulle.

Classes
quettes pour écoliers —
Plumes — Gomme —
niers — Carnets, etc.
ES : Malles — Paniers
tellerie fine et simple, en
— Plumes-réservoirs —
— Imagerie fine — Car-
uwards à clefs — Sous-

N-ÉBERLÉ, BULLE

DE MODE
de foire
DE
de deuil
sins mortuaires.

Attente et accidents
bon prix par la
raline centrale
E — H. Verray
le 29.260, P. 433-5 L.
rt de chevaux vivants

par
RIE de
YÈRE»
ne 150.

La politique et les jeunes

Nous avons abordé une fois ou l'autre déjà cette délicate question de l'adaptation des jeunes à la politique moderne. On a souvent prétendu que notre jeunesse se désintéresse totalement des problèmes essentiels qui se posent devant la génération actuelle. Il en est autrement, si l'on considère leur attitude à la lumière de l'évolution profonde dont la guerre a dessiné les contours depuis quelque dix à quinze ans.

Un peu partout, en Suisse, sont nées des organisations de jeunesse qui s'efforcent d'entrer dans la voie nouvelle tout en tenant compte des leçons du passé, d'aborder franchement la question sociale, tout en ne dépassant point le cadre des possibilités et les données du bon sens humain. Mais, nous l'avouons, l'ancienne sphère d'action que nous leur réservions jadis leur paraît trop étroite. Assouffis d'activité, de dévouement même, nos jeunes ne sont pas à leur aise au sein des traditions politiques qui furent les nôtres et des méthodes désuètes que les nécessités de la grande guerre ont en peu de temps mises au rancart. Nouveaux des revendications de la société nouvelle, ils ne comprennent pas que nous refusions à ceux qui la réclament leur part de bonheur et que nous ne fassions pas davantage pour faire monter la société d'un degré sur l'échelle de la civilisation. Voilà pourquoi, ou ils se renferment en eux-mêmes en attendant d'être mieux servis par les circonstances, ou ils s'efforcent de s'organiser selon les aspirations plus ou moins inédites qui les caractérisent.

Serait-il vrai que la génération qui monte s'éloigne de l'idéal démocratique et se rapproche de ce fait des tendances dictatoriales qui se sont fait jour autant à droite qu'à gauche dans les régimes nationaux qui nous entourent ? De cela, il est pour le moins permis de douter, si l'on tient compte de l'idéal de justice, d'indépendance et de respect de la volonté personnelle qui se dégagent des principes mêmes dont se flatte la jeunesse actuelle. Voit-on, chez nous par exemple, dans nos sociétés de toutes sortes, un clan de quelque importance patronner le « régime fort » et le système de la dictature ou de l'aristocratie de classe ? Cela existe peut-être dans certains milieux extrémistes, mais, on peut l'affirmer, la gangrène oligarchique n'atteint pas les masses réfléchies de la nation. On doit s'en réjouir, car cette résistance passive à la reconnaissance du pouvoir absolu est le signe que le temps est révolu où l'humanité comprenait des demi-dieux d'un côté, des esclaves de l'autre.

C'est pourquoi, que notre jeunesse s'efforce de créer ou de favoriser le moins possible d'un ordre social meilleur, plus conforme à l'idéal de l'humanité et aux aspirations profondes du peuple, on ne peut que s'en féliciter, si l'on met de côté toute considération d'avantage personnel ou de tradition. Qu'elle éprouve parfois quelque peine à s'emboîter dans les anciens organismes politiques que nous légèrent la deuxième moitié du XIX^e siècle et le commencement du XX^e, cela est encore compréhensible, car ses conceptions choquent souvent les nôtres à un tel point que nous préférons nous aussi, à notre tour, que le temps ait librement et en dehors de nous marqué son empreinte sur les événements et la mentalité sociale nouvelle. Donc, la difficulté de l'entente doit être partagée et il appartient aux uns et aux autres de faire la moitié du chemin. La rencontre, alors, sera plus facile.

Déjà des cordes de jeunes naissent par-ci par-là. Le souci de la chose publique s'empare comme normalement des facultés saines naissantes des futurs citoyens. On sent qu'un lien indissoluble existe entre le passé et l'avenir, entre un stade social qui fut bien et un autre stade que l'on voudrait meilleur encore. Et il faut ajouter en-

core que l'instabilité des institutions et de l'économie européennes ont compliqué au cours de longues années la marche normale d'une évolution contre laquelle rien ni personne n'est en état de s'opposer avec des chances de succès.

Pour entrer dans le domaine pratique, nous résumons ces dernières années au Club radical de Thoune, auquel sont affiliées de nombreuses organisations politiques de la jeunesse radicale suisse :

« 1. Les conflits industriels sont une des manifestations les plus caractéristiques du siècle et c'est à les atténuer que nous devons vouer tous nos efforts. Le meilleur moyen pour cela consiste à créer des ententes industrielles entre les associations professionnelles de patrons et d'ouvriers. Ces ententes auront caractère légal, — mais seront politiquement neutres. Elles exerceront leurs effets par la voie des contrats collectifs et d'une institution d'arbitrage dont les décisions lieront les parties.

2. Le Parlement démocratique étant une nécessité politique dérivant de nos circonstances intérieures, il surmontera les courants contraires du moment. Mais il est susceptible d'améliorations qui ne peuvent être réalisées que sous l'égide de la démocratie. La proportionnelle, empêchant la création d'une majorité cohérente et capable de prendre des initiatives, doit faire place à un système majoritaire nouveau.

3. L'armée suisse est un instrument de défense, d'ordre et de paix. Toute tentative de l'affaiblir doit être combattue. Toutefois le désarmement doit suivre un règlement juridique satisfaisant des rapports internationaux.

4. C'est à favoriser ce progrès que nous devons travailler de toutes nos forces, et, pour cela, appuyer la Société des nations, favoriser l'arbitrage obligatoire des conflits entre peuples et préparer un nouveau monde plus satisfaisant que l'actuel ».

Les congrès radicaux de Bienne et de Lucerne ont approuvé dans leurs grandes lignes ces résolutions. Cette année encore, à Flüelen, les délégués de plus de dix mille jeunes gens organisés décidaient le lancement d'un organe dont les premiers numéros viennent de sortir de presse et qui éditent des articles fort intéressants dus à la plume éminente de nos principaux magistrats et sociologues nés au soleil de la plus vieille démocratie du monde.

Le grand principe qui est à la base de l'activité des jeunes de Flüelen est celui de la séparation des problèmes politiques et des problèmes économiques. Les motionnaires réclament également l'exclusion de toute considération politique dans la nomination des magistrats, juges, fonctionnaires, qui assument la haute direction de la nation sous une forme ou sous une autre. (Celle façon de concevoir la politique trouvera-t-elle un jour des adeptes, chez nous ?)

L'appel de fond se termine par cette proclamation vibrante que nous faisons nôtre et à laquelle, de tout cœur et vigoureusement, nous nous rallions :

« Nous sommes les champions de la liberté collective et personnelle ».

Y.
Réd. — « La Gruyère » reviendra sur ce mouvement qui autorise de grands espoirs pour l'avenir de la démocratie radicale-démocratique suisse.

Petite Revue.

ÉTRANGER A La Haye.

Une lueur d'espoir commence à poindre à La Haye. En effet, l'impression existe que l'on s'achemine vers une solution de la terrible crise qu'a traversée la conférence. C'est que l'on pense que le nouveau memorandum des « Quatre » qui sera envoyé à Snowden fournira une nouvelle base d'entente pour le règlement financier. Des progrès certains ont aussi été réalisés en ce qui concerne la solution possible du problème es-

sentiellement politique de l'évacuation de la Rhénanie.

On annonçait aussi que M. Macdonald referait le voyage en Hollande, non pas pour assister à la conférence, mais pour conférer avec les délégués britanniques. Cette nouvelle n'est pas confirmée mais elle fait néanmoins entrevoir qu'il y a une certaine détente. Des journaux anglais n'ont pas caché leur inquiétude sur la situation créée à La Haye par les procédés de Snowden. Un organe radical s'est même demandé si le chancelier de l'Échiquier avait été investi de pouvoirs dictatoriaux l'autorisant de trancher toutes les questions sans avoir à consulter M. Macdonald, chef du gouvernement. On sait que ce dernier a toujours marqué de son approbation toutes les thèses du chancelier pour faire voir tout au moins l'unité de front du cabinet travailliste. M. Snowden s'est empressé de publier le télégramme qu'il avait reçu du Premier britannique. Il fallait surtout réagir contre les bruits relatifs aux divergences de vues. Maintenant, tous les moyens de conciliation ont été épuisés. Il s'agit donc purement et simplement de savoir si l'Angleterre veut l'accord qui lui procurera des avantages ou si elle veut supporter la responsabilité de l'échec de la conférence. Notons que les conséquences seraient aussi très graves pour les autres nations.

Les « Quatre » vont donc préciser, dans une note, les offres qui ont été faites à maintes reprises à la délégation de la Grande-Bretagne. M. Snowden avait demandé des précisions dans une lettre conçue dans des termes peu conciliants. Mais le fait qu'il a conféré longuement par téléphone avec M. Macdonald est rassurant. On peut croire fermement que si l'entente peut aboutir, c'est grâce surtout au pouvoir et à la grande influence du premier ministre.

Avec le problème financier figure aussi la question rhénane, commission dont fait partie M. Briand. Là aussi, on assure qu'un progrès de toute importance a été réalisé. D'aucuns considèrent même qu'un accord a été fait sur toutes les conditions d'évacuation anticipée. Toutefois, accueillons ces nouvelles avec de grandes réserves car en aucun cas cette évacuation de la troisième zone ne pourrait se réaliser avant que le règlement des réparations sur la base du plan des experts soit entièrement acquis. On n'est pas surpris du fait que les Allemands essayent de créer un mouvement d'opinion en faveur de leurs thèses. Ils exploitent contre la France l'idée britannique de retirer ses troupes. Mais ne dépassent-ils pas la mesure quand ils cherchent à faire retomber sur la France et sur M. Briand tout le poids moral d'un échec éventuel ? Et dire que si celui-ci se produit, il est dû à l'entêtement et à l'intransigeance de M. Snowden.

La thèse française, suivant laquelle l'évacuation anticipée de la Rhénanie doit être une conséquence du règlement complet et définitif des réparations et de la création d'une commission de constatation et de conciliation, est logique. Cette décision a été prise à Genève en septembre 1928. Il existe entre les deux problèmes des liens qui ne peuvent pas facilement se briser. Le gouvernement travailliste lui-même a reconnu ces points, malgré qu'il voudrait faire replier immédiatement les troupes anglaises.

Pourquoi ne pas s'en tenir aux termes de la convention de Genève ? On assure que le sous-comité de La Haye s'est arrêté à une formule acceptable pour toutes les parties en cause. Souhaitons qu'une solution intervienne dans ce sens, ce pour la paix durable en Europe.

Le désarmement naval.

D'après « Le Temps », on apprend que la France, le Japon et l'Italie seraient bientôt invités par les gouvernements anglais et américain à envoyer des représentants à une conférence où serait discutée, avec ces derniers, la question de la limitation des armements navals, et cela aussitôt que les États-Unis et la Grande-Bretagne auront enfin réglé les difficultés qui s'élevaient élevées entre les deux pays, lors de la dernière conférence de Genève. Il est probable que la Grande-Bretagne sera chargée de lancer les invitations et que la prochaine conférence navale aura lieu à Londres. On ne pense pas que la France accepte le principe d'une parité navale avec l'Italie, mais on espère que ces deux

pays accepteront de participer aux discussions d'une conférence des grandes puissances navales.

Situation monétaire et économique en Roumanie.

De Bucarest, on télégraphie au « Temps » que les professeurs Tist et Auboin, conseillers techniques de la Banque nationale, publient un deuxième rapport trimestriel sur la situation monétaire et économique. Le rapport embrasse la période de six mois écoulés depuis la stabilisation et constate que la Banque nationale a pu sans difficulté remplir sa mission monétaire et maintenir la proportion de l'encaissement par rapport à ses engagements constamment au-dessus de 38 %, alors que la proportion légale est de 35 %. Depuis le 15 août, la proportion s'est élevée à 45 % par le versement du solde à l'emprunt de stabilisation. Les conseillers techniques constatent également que le travail de mise en ordre des finances publiques a été énergiquement poursuivi par le Parlement, afin de garantir l'équilibre budgétaire. La moins-value de la rentrée des impôts pour le premier semestre sera composée certainement d'ici à la fin de l'exercice par de nouvelles taxes et par des économies. Le rapport juge avec optimisme la situation économique générale et en soulignant qu'on ressentira les effets des excellentes récoltes de 1929.

Le voyage de M. Herriot en Grèce

Après une visite à divers monuments archéologiques, M. Herriot a déjeuné à la Légation de France. Samedi soir dernier il a assisté à un dîner offert en son honneur par l'un des maires de Grèce, auquel assistaient tous les membres du gouvernement. M. Herriot est parti dans la nuit avec M. Michalacopoulos et le ministre de France pour l'île Délos, où il visitera les fouilles célèbres exécutées par les soins de l'école française d'Athènes.

Lundi, il partira pour Patras et Olympie, où après avoir visité les antiquités, il rentrera à Athènes. De là il se rendra à Cnossos, en Crète, d'où il regagnera Athènes samedi prochain. Le même jour, il excursionnera à Cythère et partira pour Venise, le 2 septembre.

A la S. d. N.

La commission spéciale chargée de la rédaction du projet de convention sur la fabrication des armes, munitions et matériel de guerre s'est réunie mardi, à 11 heures, à Genève, en séance publique, sous la présidence du comte Bernstorff. La commission discutera avec le Comité des experts à qui elle avait demandé d'examiner les propositions du gouvernement belge au sujet de la liste des armes, munitions et matériel de guerre à laquelle les stipulations de la convention seraient applicables. Elle procédera en outre à un nouvel examen de l'avant-projet de la convention qui a été examiné depuis la session de la commission spéciale, a rappelé les travaux du sous-comité et du comité d'experts. Il a proposé de commencer la discussion sur le rapport du comité d'experts, puis de reprendre l'examen de l'avant-projet de la convention.

Dans les Balkans.

Le gouvernement yougoslave vient d'adresser à son ministre à Sofia une note qui constitue la réponse de la Yougoslavie à la dernière note du gouvernement bulgare relative à l'amnistie et à la question des frontières. Cette note sera remise aujourd'hui ou demain au gouvernement bulgare. La Yougoslavie maintient son point de vue antérieur sur les deux questions. Un conseil des ministres réuni à Varna a chargé M. Dourov, ministre des affaires étrangères, de conférer à Genève, à l'occasion de la session du Conseil de la Société des nations, avec M. Marinkovitch, ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, au sujet des questions encore en suspens entre les deux pays.

SUISSE Assurance-vieillesse et survivants.

Lundi, le Conseil fédéral, réuni de nouveau au complet, a examiné et discuté le projet de message relatif à l'assurance-vieillesse et survivants. Il n'a toutefois pu terminer cet examen, de sorte qu'il ne prendra une décision que dans sa prochaine séance qui aura lieu aujourd'hui, jeudi.

L'accord commercial avec la France.

Outre l'accord commercial avec la Belgique, un accord a été signé avec la France, par les représentants dûment accrédités des deux pays. L'ancien accord datait de 1906, il y avait lieu de le remplacer. Il s'agit du texte du traité qui a été mis en harmonie avec les tarifs adoptés par les deux pays à la suite des négociations longues et difficiles que l'on sait.

Jeunesse et radicalisme.

Une assemblée des groupes de la « Libérale Jugend », convoquée à Villmergen et comprenant les associations politiques de six districts, a décidé, après avoir entendu un exposé de M. Lohner, avocat à Thoune, sur les buts de ce mouvement, de créer une organisation de jeunesse, dans le cadre du parti radical-démocratique, afin de poursuivre une politique sociale progressiste sur la base des décisions des congrès radicaux de Bienne et de Lucerne.

M. Jules Savary, directeur.

Lundi est décédé après une longue maladie, à Lausanne, M. Jules Savary, pasteur, ancien directeur des Ecoles normales. M. Jules Savary était né à Payerne, en 1866. Il fit ses études de théologie, exerça le ministère à Montreux, Ressudens, à Corcelles, puis de nouveau à Montreux où il avait fait ses premières armes. Enfin, il fut nommé pasteur à Lausanne. En 1914, M. le Conseiller fédéral Chuard étant chef du département de l'Instruction publique et des cultes, nomma, M. Savary, directeur des Ecoles normales. Le choix fut des plus heureux, car le défunt était un éducateur dans toute la force du terme.

La bataille de St-Jacques sur la Birse.

Lundi eut lieu à Bâle la fête commémorative de la bataille de St-Jacques (485e anniversaire). La foule était très nombreuse. Un cortège, comprenant les autorités, les sociétés de tir, militaires et de gymnastique, les confréries et les organisations d'étudiants, a parcouru les rues richement pavées, puis s'est rendu sur le champ de bataille. Le défilé a duré environ une heure. Sur tout le parcours, la foule comprenant des dizaines de milliers de personnes formait la haie. Sur le champ de bataille, le Conseiller national Seiler, de Liestal, a prononcé le discours officiel.

Le chômage en Suisse.

A la fin de juin dernier, les caisses de chômage contenaient ensemble 281.960 assurés. Sur ce nombre, il y avait 2059 chômeurs complets et 2834 chômeurs partiels. La diminution du chômage porte sur toutes les professions. En ce qui concerne l'industrie du vêtement et du cuir, le nombre des chômeurs complets a diminué de moitié en comparaison du premier semestre. Celui des chômeurs partiels est aussi en diminution. Dans l'industrie du bâtiment et des bois, les chômeurs appartenaient pour la plupart à cette dernière catégorie. En effet, le printemps glacial dont nous avons été gratifiés a retardé la construction en sorte que les parqueteurs, menuisiers ont dû attendre plus que d'ordinaire pour commencer leurs travaux.

En ce qui concerne les ouvriers de l'industrie textile, il faut attribuer une partie de la diminution du chômage au fait que nombre d'entre eux ont accepté du travail ailleurs, en particulier dans l'agriculture. Le chômage a diminué encore chez les ouvriers sur métaux. Les chômeurs sont maintenant très peu nombreux dans cette industrie, ainsi que dans l'industrie horlogère.

Le Grand Conseil du canton de Vaud.

Le Grand Conseil du canton de Vaud a commencé lundi sa session. Avec le produit de la benzine, il a été décidé de constituer un fonds appelé « Fonds de la benzine ». Ce fonds est destiné à régulariser les dépenses pour les constructions des routes, pour les corrections et pour les travaux d'urgence.

L'aide à l'agriculture.

Les mesures prises par le Conseil fédéral pour venir en aide à l'agriculture (interdiction d'importation du bétail, droits de douane sur le beurre et les saindoux) et qui ont causé une certaine agitation dans les milieux des consommateurs par suite de l'augmentation des prix, obligent les instances de l'Union syndicale suisse et de l'association des sociétés suisses d'employés à prendre position dans cette affaire. Elles ont décidé de soumettre, si possible en commun avec les organisations de consommateurs, la situation à un examen approfondi et de prendre les mesures qui paraîtront nécessaires dans l'intérêt des consommateurs.

Une hausse ou une baisse du prix du lait.

Les producteurs de lait de la Suisse Occidentale, les Bernois compris, préconisent une réduction de 2 centimes sur le prix du lait. Cette proposition se heurte dans la Suisse orientale à une vive opposition. M. Laur soutenant même l'idée d'un relèvement de 2 centimes. Le comité central de

la Fédération des producteurs de lait a pris lundi une décision sur ce point. On peut prévoir que le prix de cette denrée sera maintenu, ou tout au plus abaissé d'un centime. L'idée du renchérissement sera en tout cas écartée à une grande majorité. Un marchand de fromage affirme que le secret de la première qualité de l'Emmenthal et du Gruyère ne s'est pas perdu depuis la guerre. La mévente dont on se plaint n'existerait donc pas.

Accord commercial avec la Belgique.

L'accord commercial avec la Belgique a été signé lundi à 17 heures, dans la salle des conférences du département fédéral des finances. Samedi, il avait fallu résoudre encore une dernière divergence sur le fond. Lundi, il ne fut plus question que de la rédaction du document, et, à midi, le Conseil fédéral, représenté par M. Schulthess, invitait les délégués à déjeuner à l'Hôtel Bellevue. Chez les Suisses comme chez les Belges, on se déclare satisfait, persuadé qu'il demeurait d'avoir consenti, sur l'autel de l'entente, davantage de sacrifices que son partenaire. Dans les milieux politiques, on est très content de l'heureuse issue des pourparlers.

Les négociations engagées depuis le mois de décembre viennent donc d'aboutir. Elles avaient lieu entre la Suisse et l'Union économique belgo-luxembourgeoise. Ont signé du côté suisse, MM. Schulthess, chef du département de l'économie publique, Stucki, chef de la division du commerce, le professeur Laur et le Dr Wetter et, du côté de la Belgique, MM. Pelzer, ministre de Belgique à Berne, Suetens, directeur des accords commerciaux, et Magnette, inspecteur général des douanes.

Le traité conclu est basé sur le traitement général et inconditionnel de la nation la plus favorisée et règle l'ensemble des questions qui touchent aux échanges commerciaux entre les trois pays. On prévoit de part et d'autre une série de consolidations et de réductions de droits. Les avantages obtenus par la Suisse se portent surtout sur les articles d'horlogerie, les broderies et articles brodés, les produits chimiques et pharmaceutiques et certains ouvrages de constructions mécaniques et de constructions électriques. Quant à l'Union, elle obtient des garanties pour la plus grande partie de son trafic avec des améliorations de traitement dans plusieurs produits de son exportation, tels que les plantes vivantes, les glaces, les papiers de tentures, les extraits de viande, les carreaux de grès, les ardoises, les tôles, les poutrelles. Le traité est conclu pour la durée d'un an.

La cabane Britannia.

Dimanche, par un temps splendide, a été inaugurée la cabane Britannia, agrandie, que la section genevoise du C. A. S. possède au-dessus de Saas-Fee. Donnée en 1912 par les membres anglais du C. A. S., cette cabane est tellement utilisée par les alpinistes et les skieurs qu'il fallut l'agrandir, ce qui vient d'être fait, grâce à la générosité des clubistes britanniques. Plus de cent-cinquante personnes se trouvaient réunies dimanche matin devant la nouvelle cabane. La cérémonie d'inauguration fut des plus émouvantes et particulièrement impressionnant fut le discours du chanoine Mariétan, qui bénit la cabane.

Le soir, Anglais et Suisses fraternisèrent au cours d'un banquet. Outre le pasteur Maystre, président de la section genevoise, et les représentants des sociétés romandes du C. A. S., on remarquait dans l'assistance le général Bruce, chef de la récente expédition au Mont-Everest, et le colonel Wilson, un autre explorateur de l'Himalaya.

Un avion autrichien à Founex.

A la suite d'une panne de son moteur, d'une puissance de 600 chevaux, l'avion autrichien faisant le service Madrid-Barcelone-Genève-Bâle, a dû atterrir mardi dans un champ, près de Founex. Il était piloté par M. Paul Rohlandt avec M. Oscar Sand comme mécanicien et M. Max Hirming comme télégraphiste, tous trois d'origine allemande, et M. et Mme Baechler, de Berne, comme passagers. Il n'y eut heureusement ni dégâts, ni blessés. Le pilote compte repartir sous peu avec un nouveau moteur demandé à Cointin.

Un deuil dans l'aviation militaire suisse.

Lundi matin, peu avant 10 heures, au cours d'un vol d'essai, un avion militaire suisse s'est écrasé sur le sol près de Uebeschi (Thoune). Le pilote, le lieutenant-aviateur Kupfer, seul à bord, a été tué sur le coup. C'était l'avion d'observation D. H. 5 qui sortait des ateliers fédéraux de construction. De l'enquête, il ressort que le lieutenant-aviateur manquait de prudence. Deux témoins disent que le lieutenant Kupfer a voulu faire un looping et qu'il n'a pas pu redresser son appareil et qu'une fois la tête en bas il a fait une chute de 1000 mètres environ. On savait que des loopings ne pouvaient pas être effectués avec cet appareil. Kupfer avait déclaré à ses camarades, et à plus d'une reprise, qu'il voulait voir une fois s'il ne pouvait faire la boucle. C'est cette tentative qui l'a perdu.

Ses camarades appréciaient beaucoup ses qualités et son audace. Il avait perdu sa mère quelques jours avant. C'est la 34me victime de l'aviation militaire suisse.

La législation sur l'alcool.

Mardi a eu lieu à Zoug une conférence présidée par M. Musy, conseiller fédéral, convoquée par le Département fédéral des finances. Y assistaient environ 35 représentants des Chambres fédérales, ainsi que les représentants des divers groupes économiques intéressés. Cette conférence a pour objet la réglementation définitive de la distillerie domestique dans le nouvel article constitutionnel.

Après une longue discussion, la résolution suivante a été adoptée par toutes les voix, à l'exception de celles des représentants socialistes qui se sont abstenus.

L'assemblée accepte en principe le texte du Conseil des Etats relatif à la réglementation de la distillerie domestique. Elle exprime toutefois le désir qu'on examine dans les deux Conseils la possibilité d'indiquer en quoi consistent les conditions annoncées par le texte du Conseil des Etats.

A Soleure.

Une assemblée extraordinaire de la commune de Soleure a refusé à une faible majorité le projet proposé unanimement par la municipalité, tendant à l'acquisition de deux vieux immeubles devant permettre l'agrandissement du théâtre de la ville, édifice vétuste, inconfortable, présentant de gros risques d'incendie. Toutefois le corps électoral sera appelé à se prononcer définitivement sur ce projet, le 1er septembre.

La pétition des suffragistes.

C'est le 9 septembre que la commission des pétitions du Conseil national, réunie à Neuchâtel, s'occupera, pour la forme du moins, de la requête du comité suffragiste. Elle ne la discutera cependant pas, quant au fond. Comme le comité pétitionnaire en a été avisé, la commission — que préside M. Oprecht — se bornera à examiner si un document revêtu de plus de 100.000 signatures ne mérite pas de faire l'objet d'un rapport spécial de la part du Conseil fédéral. Quand ce rapport sera parvenu aux Chambres fédérales, il sera discuté par une commission dont les conclusions feront ensuite l'objet d'un débat au Conseil national. Il est vraisemblable que la commission des pétitions du Conseil des Etats se ralliera à une procédure analogue.

L'affaire Vercelloni.

Un citoyen italien, Vercelloni, avait été victime d'une agression, près de Sierre. Ce n'était qu'une simple querelle d'auberge, selon les communiqués des journaux. Le « Giornale d'Italia » a pris prétexte de cet incident au cours duquel le communiste suisse Dischinger a « poché l'œil » au fasciste italien pour se plaindre du manque de sécurité des citoyens italiens en Suisse. Cependant, la légation italienne affirme que l'agression n'a été précédée d'aucune discussion. L'enquête judiciaire en cours établira la vérité.

A Orbe.

Le meurtrier Emile Reymond qui avait tué sa fiancée comparait ces jours devant le tribunal criminel d'Orbe. Reymond a fait un long stage à l'asile de Cery. Le rapport des experts conclut à un diagnostic de schizophrénie qui met Reymond hors d'état d'apprécier les conséquences et la moralité de ses actions.

Des sangliers à Chaumont.

Il y a trois nuits, des sangliers ont complètement piétiné et dévasté un magnifique champ de blé situé au Grand Chaumont (Neuchâtel). Le champ paraissait avoir été foulé par un escadron de cavalerie. Le fermier ainsi lésé a trouvé sur place une quantité de boules d'épis mastiqués dont les pachydermes avaient extrait toutes les matières nutritives.

Des fresques du V^{me} siècle.

Au cours des travaux de restauration de l'église de la Madona delle Grazie, on vient de découvrir de nouvelles fresques, entre autre un roi David du V^{me} siècle, admirable de facture et avec inscription. On a le ferme espoir de mettre au jour encore d'autres peintures.

Le minéral du Fricktal.

L'assemblée générale de la Société d'étude pour l'exploitation du minéral du Fricktal, à Brougg, il a été constaté qu'il se trouve 30.000.000 de tonnes de minéral, qui pourraient produire six millions de tonnes de fer brut, suffisantes pour approvisionner la Suisse en fer pendant 175 ans. Il a été décidé de mettre en œuvre dix tonnes de minéral du Fricktal, afin d'établir le prix de revient et obtenir d'autres données sur le résultat de l'opération.

Le Rhin.

Le Conseil d'Etat du canton de Bâle-Ville a approuvé un projet de loi, élaboré par la direction de la navigation du Rhin, concernant la participation du canton de Bâle-Ville aux frais pour la régularisation du Rhin entre Strasbourg et Istein. La quote-part de Bâle se monte à 8 millions de francs. Le Grand-Conseil, dans une séance

extraordinaire, s'occupera de la question le 19 septembre 1929. Le Conseil d'Etat a, en outre, approuvé le projet du département des travaux publics relatif au programme du concours restreint pour la construction d'un nouveau musée d'art.

Mort d'un conseiller d'Etat zurichois.

Lundi est décédé après une courte maladie, à l'âge de 64 ans, le conseiller d'Etat Fritz Otiker. Il représenta le parti démocratique au Grand Conseil qu'il présida en 1914 et 1915. Il fit partie pendant 12 ans du Conseil national. Récemment, l'Université de Zurich lui accordait le titre de docteur « honoris causa » pour ses services en faveur des asiles cantonaux. Au service militaire, le défunt était lieutenant-colonel d'artillerie.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Le roi d'Espagne, accompagné du général Berenguer, chef de sa maison militaire, a reçu mardi le baptême de l'air, à bord d'un hydravion Dornier.

— La grande-duchesse Charlotte de Luxembourg a donné naissance à une princesse, qui est son sixième enfant. Elle a maintenant deux fils et quatre filles.

Malheurs et accidents.

A Metz, le 26 août, un avion militaire a capoté. Des deux occupants, l'un est tué et l'autre grièvement blessé.

— A Amphion, dimanche après-midi, l'autobus Thonon-Evian étant arrêté près du garage de l'Hôtel Beau-Séjour, Mlle Ida Mancini traversa la route pour rentrer à l'hôtel. Elle ne vit pas venir l'automobile de M. Douheret et fut happée au passage, puis renversée sur la chaussée. On releva la blessée qui avait une blessure à la tête et de multiples contusions.

— Au mois de juillet dernier, on célébrait à Bonneville le mariage de Mlle Louisa Nicolet, âgée de 25 ans, avec M. Francis Dumont. Trois jours plus tard, la jeune femme disparaissait du toit conjugal. Les recherches étaient restées vaines. Or, samedi dernier, on trouvait dans l'Arve, agrippé à un arbuste, le corps de la jeune femme. Elle s'était jetée dans la rivière dans un moment de désespoir.

— De Sarrebruck, on mande qu'une explosion s'est produite dans une fabrique de Gersweiler; cinq ouvriers ont été tués et plusieurs autres grièvement blessés.

— De Londres, on annonce qu'un violent incendie s'est déclaré à Hull. Le marché aux poissons a été détruit, 7 chalutiers ont été endommagés et 150 wagons carbonisés. Les dégâts atteignent 250.000 livres sterling.

— Dimanche, à 50 mètres de la Bourse, deux tramways se sont rencontrés à Bruxelles. Le choc fut si violent qu'ils sont sortis des rails et que l'un d'eux fit un tête à queue. Les vitres ont volé en éclats. Une dizaine de personnes plus ou moins blessées reçurent les premiers soins dans une pharmacie voisine. Une seule personne est grièvement atteinte.

— Huit personnes ont été atteintes par le typhus à la Frankfurterallee, à l'est de Berlin. L'une d'elles est décédée. Bien que l'on ne puisse pas encore établir la source de l'épidémie, on croit pouvoir affirmer que le foyer d'infection se trouve dans une laiterie.

— Un aéroplane d'une société aérienne ukrainienne est tombé à la mer, près de Stoccolme. Trois passagers, dont le commandant-adjoint de l'armée du Caucase, ont péri. Le pilote, la femme et l'enfant d'un des passagers ont été sauvés.

— Près de Marrakech, une camionnette a capoté et est tombée dans un fossé. Deux personnes ont été tuées et huit autres grièvement blessées.

— La parachutiste Erna Kröhl, de Dresde, s'est tuée dimanche à la journée d'aviation de l'école saxonne, son parachute ne s'étant pas ouvert.

— On mande d'Athènes que des orages et des pluies torrentielles ont causé dans la ville des inondations où deux quartiers ont été submergés. La Strouma a inondé les plaines. Deux paysans ont été noyés. Les dommages sont très grands.

— A Escholzmatt (Lucerne), M. Robert Schwyder, âgé de 29 ans, en voulant réparer une conduite électrique, entra en contact avec le courant et fut électrocuté. La mort fut instantanée.

— Samedi après-midi, au cours d'une chasse donnée près de Bilbao, dans le domaine où réside l'ex-impératrice Zita, l'archiduc Félix, quatrième fils de l'ex-souveraine, a été blessé grièvement, d'un coup de feu, un comte. Le coup est parti tout seul. Le blessé, dont l'état est désespéré, a été transporté dans une clinique de San Sebastian.

— La catastrophe du Paris-Varsovie. — D'après l'enquête menée par la direction des chemins de fer du Reich et le ministère des communications, il ne semble pas que la responsabilité retombe en premier lieu sur le conducteur de la locomotive. Celui-ci avait reçu du chef de gare de Düren un faux commandement de prudence suranné. Il aurait dû toutefois faire plus attention au sémaphore se trouvant à l'entrée de la voie installée provisoirement.

— Un avion de transport de troupes s'est écrasé au Caire. Le pilote et deux soldats ont été tués. Quatre sont blessés.

— A Fernez, Marcelle Christine, fillette de 11

opera de la question le Conseil d'Etat a, en projet du département relatif au programme relatif la construction d'art.

Conseiller d'Etat choisis.

Après une courte man- ans, le conseiller d'E- repré- senta le parti dé- Conseil qu'il présida fit partie pendant 12 mal. Récemment, l'Uni- accordait le titre de sa > pour ses services cantonaux. Au service était lieutenant-colonel

es brèves.

Accompagné du général maison militaire, a reçu l'air, à bord d'un hydra- esse Charlotte de Luxem- à une princesse, qui Elle a maintenant deux

et accidents.

un avion militaire a ca- ans, l'un est tué et l'au- anche après-midi, l'auto- t arrêté près du garage ; Mlle Ida Mancini tra- entrer à l'hôtel. Elle ne obile de M. Douheret el e, puis renversée sur la a blessée qui avait une e multiples contusions.

et dernier, on célébrait à de Mlle Louisa Nicolet, M. Francis Dumont. Trois une femme disparaissait recherches étaient restées nier, on trouvait dans arbuste, le corps de la ait jetée dans la rivière espoir.

on mande qu'une explo- ns une fabrique de Gers- ont été tués et plusieurs sés.

annonce qu'un violent in- Hull. Le marché aux 7 chalutiers ont été en- ons carbonisés. Les dé- livres sterling.

ètres de la Bourse, deux contrés à Bruxelles. Le ils sont sortis des rails n tête à queue. Les vi- Une dizaine de person- essées reçurent les pre- pharmacie voisine. Une ièvement atteinte.

ont été atteintes par le errallée, à l'est de Ber- écédée. Bien que l'on ne blir la source de l'épidé- affirmer que le foyer dans une laiterie.

Une société aérienne ukrai- a mer, près de Stocchi- e commandant-adjoint de ont péri. Le pilote, de n des passagers ont été

ech, une camionnette a s dans un fossé. Deux es et huit autres grié-

Erna Krühl, de Dresde, la journée d'aviation de parachute ne s'étant pas

ènes que des orages et s ont causé dans la ville ux quartiers ont été sub- inondé les plaines. Deux Les dommages sont très

acerne), M. Robert Schny- ea voulant réparer une ntra en contact avec le uté. La mort fut instan-

i, au cours d'une chasse dans le domaine où ré- ita, l'archiduc Félix, qua- veraine, a blessé griève- s, un comte. Le coup est essé, dont l'état est dé- té dans une clinique de

Paris-Varsovie. — D'a- par la direction des che- et le ministère des com- ble pas que la responsa- nier lieu sur la condu- Celui-ci avait reçu du n faux commandement l aurait dû toutefois fai- émaphore se trouvant à talle provisoirement. s-ort de troupes s'est ote et deux soldats ont essés. Christine, fillette de 11

ans, qui cueillait des myrtilles, a été mordue par un serpent que l'on croit être une vipère. Elle fut ramenée par sa sœur qui l'accompa- gnait. La petite fille ressentait des symptômes de l'empoisonnement, sa jambe était violacée jusqu'au genou. Elle fut conduite chez un mé- decin d'Evian. Elle est maintenant hors de dan- ger.

Crimes et délits.

A la suite d'incendies de bois de pins ayant éclaté à Cabamac (Gironde), le maire de cette commune, M. Brunet, député, demanda l'ou- verture d'une enquête qui vient d'aboutir à l'ar- restation de l'incendiaire, un résinier, Pierre Ducom, âgé de 62 ans. Celui-ci se servait d'une mèche d'amadou dont il avait soin de recou- vrir une des extrémités avec des feuilles sèches, puis il allumait l'autre extrémité, et comme la mèche avait environ deux mètres de long, il fallait deux heures pour que la mèche se consumât. L'incendiaire avait largement le temps de rentrer chez lui avant que le feu éclate. Il avait ainsi un alibi et personne ne l'aurait soupçonné s'il n'avait pas avoué.

Un vol sensationnel a été commis à la ga- lerie Franke, à Leipzig. De nombreux objets d'art ont été dérobés, notamment deux tableaux de Rubens et des objets de très grande valeur, ce qui prouve que le voleur est un connaisseur.

FRIBOURG

Une retraite.

Après une activité de plus de cinquante ans dans l'établissement, M. Fritz Graen- cher, directeur du siège de Fribourg de la Banque populaire suisse, vient de prendre une retraite bien légitime qui lui a été ac- cordée. M. Henri Hayoz, directeur du siège de Payerne, a été désigné pour lui succé- der. Il entrera en fonctions le 2 septembre.

Fête de lutte.

La fête de lutte organisée par le Club des lutteurs de Fribourg et environs, di- manche dernier, à Posieux, a été favorisée par un temps superbe. Il y a eu environ 1500 spectateurs, qui ont suivi avec le plus grand intérêt les magnifiques passes faites entre lutteurs, bergers et gymnastes. En voici les meilleurs résultats :

- 1. Völlery Ph., Fribourg 58.50
- 2. Gendre Alph., Fribourg 57.75
- 3. Nicolet Charles, Broc 57.50
- 4. Limat A., Fribourg 57.25
- 5. Bongard J., Fribourg 56.75
- 5a. Schneider E., Fribourg 56.75
- 5b. Panchaud Romain, Romont 56.75
- 6. Schläfli Rud., Posieux 56.50
- 7. Sciboz Florian, Treyvaux 56.25
- 7a. Beutler Rud., Schmitten 56.25
- 8. Scheurer Fritz, Bundtels 56.—
- 8a. Nicolet Robert, Broc 56.—
- 9. Fragnière Hereule, Avry 55.50
- 9a. Schaerer Louis, Fribourg 55.50
- 9b. Nussbaum Hermann, Grossried 55.50
- 10. Progin Jean, Fribourg 55.25
- 10a. Bovel Jos., Broc 55.25
- 10b. Blank Ad., Fribourg 55.25
- 10c. Knübel Fritz, Morat 55.25
- 10d. Moser Hans, Bundtels 55.25
- 11. Eltschinger Louis, Bulle 55.—
- 11a. Emch Armin, Fribourg 55.—

Une balle dans l'oreille.

Vendredi matin, M. Rigolet vaquait à ses occupations à la Torche. Au stand des Neigles, les soldats de l'école de recrues de la caserne faisaient des exercices de tir. Pendant le tir, une balle perdue atteignit le pavillon de l'oreille de M. Rigolet et le perça. Il eut suffi d'un déplacement de la tête de quelques millimètres pour que M. Rigolet tombât foudroyé. Plusieurs person- nes ont attiré notre attention, dit l'Indépen- dant sur les dangers continus que courent les habitants du Goz de la Torche. La cibra- rie des Neigles avait été construite pour les tirs du dimanche. Maintenant, les exercices ont lieu la semaine et très régulièrement, ce qui entrave les travaux agricoles. Il est nécessaire que la commune fasse des tra- vaux de protection. Cela va de soi.

GRUYÈRE

Une question ?

Nous avons éprouvé une vive compas- sion pour les habitants de la Broye et du Lac lors du sinistre du 25 juillet.

Aussi est-ce avec plaisir que nous avons constaté le bel élan de charité qui s'est ma- nifesté dans tout le canton afin de secourir les sinistrés. Les appels du Comité cantonal de secours ont été entendus, comme le prouve le grand nombre des dons si généreusement offerts.

Le produit de la quête qui se fera le jour de la fête fédérale d'actions de grâce sera, cette année, par décision du Conseil d'Etat, affecté au soulagement des sinistrés du 25 juillet.

Pour satisfaire au désir exprimé par un grand nombre de donateurs, ne serait-il pas opportun que l'autorité compétente fasse connaître publiquement les règles qui présideront à la répartition des sommes re- cueillies ?

Suivant des bruits parvenant de source compétente, des injustices criantes pour- raient se produire. Cette possibilité ne doit

pas exister si l'on veut garder toute l'estime des généreux donateurs et ne pas détruire les initiatives charitables !

Un citoyen broyard.

La Musique du Sentier à Bulle.

Cette excellente société a organisé une course en Gruyère, fixée au 8 septembre. Souhaitons-lui d'ores et déjà la plus chaleu- reuse bienvenue. La musique du Sentier jouit d'une réputation qui a dépassé les li- mites du canton de Vaud, c'est l'une des premières sociétés de la Suisse romande. Elle sera reçue à Bulle par l'Harmonie de la Ville, en corps.

Un accident à La Tour.

Hier soir, près de la halte d'Epagny, un accident qui aurait pu avoir des suites plus graves se produisit vers 9 heures. Le do- mestique de M. Gaspard Joillet, M. Simon Brasey, rentra de La Joux-des-Ponts avec un char de paille. Malheureusement, le vé- hicule n'avait aucune lumière et par viden- ce, le domestique conduisait son cheval par la bride, tenant régulièrement la droite. Au même instant arrivait de Broc, avec sa camionnette, sans lumière non plus, M. Gendre, laitier à La Tour. La ren- contre était inévitable. Le cheval est griè- vement blessé aux jambes et au poitrail, les brancards du char sont brisés. Le do- mestique a pu éviter la collision en saut- ant de côté. La camionnette est endomma- gée sérieusement. Les glaces ont volé en éclats, le radiateur est enfoncé. Le chauffeur n'a pas de mal. La police est arrivée peu après sur les lieux de l'accident pour procéder à une enquête afin d'établir les responsabilités.

On nous rapporte encore :

Dans une promenade, lundi soir, sur la route de Riaz, nous avons vu circuler 6 bi- cyclettes, deux motocyclettes et deux chars attelés, sans aucune lumière. De plus, jour- nellement, des véhicules à moteur entrent en ville du côté du Tirage et de La Tour à une vitesse exagérée. A quoi servent en- fin nos gendarmes ?..

Les horreurs de l'esclavage.

Il serait vain de vouloir raconter le scénario de « La case de l'oncle Tom ». Qui n'a pas lu dans son enfance le roman de Harriette Bee- cher Stowe ? Qui n'a pas pleuré devant les dou- leurs des pauvres esclaves et n'a frémi d'indi- gnation devant les mauvais traitements qui leur étaient infligés ? Harry Pollard, qui a transcrit cette histoire pour l'écran, en a bien compris et exprimé le principal intérêt et les capitales ver- tus. Il a été fidèle à l'esprit de justice et de cha- rité qui animait le roman, et la même pitié naît du film. Personne ne pourra voir « La case de l'oncle Tom » sans être ému.

Il y a, dans quelques scènes, un maximum de pittoresque et d'émotion rarement atteint. Au début, la noce, la fuite et la descente du Missis- sippi laissent dans l'esprit une impression de pure beauté. La reconstitution de l'époque et des mœurs, admirablement rendues, sont aussi un des gros attraits du film qui passera au « Ci- néma Lux ». Quant aux interprètes, ils sont nombreux. Le plus remarquable est incontestable- ment l'acteur nègre qui personnifie l'oncle Tom. Il a, en plus d'un jeu sobre et d'un parfait naturel, des expressions inouïes d'angoisse, de douleur et de résignation. D'ailleurs toute l'in- terprétation est excellente, notamment celle des enfants.

Chez nos voisins du Pays-d'Enhaut.

Cet important district a eu le plaisir d'apprendre la nomination de son nouveau préfet : M. Alphonse Dubuis, syndic et député à Rossinière. Ce dernier a déjà rem- pli plusieurs fonctions administratives. Il connaît parfaitement les besoins monta- gnards. Ce sera un préfet d'allures simples, dit le Journal de Château-d'Oex, démocra- tique et populaire. Rossinière s'apprête à le recevoir dignement. Nos félicitations au nouvel élu.

Il fut un temps!..

Il fut un temps... où brillait mon étoile! Ce n'était pas l'astre brillant dont la vive lumière éclaire et chauffe le monde mais un tout petit point lumineux qui remplis- sait la vie. Dans l'envolée joyeuse des dix- huit printemps, je l'avais baptisé « la ja- mille ». Elle m'apparaissait comme un joyau précieux, un talisman de prix que rien, sinon la mort ne devait dissoudre ou dé- truire. C'était pour moi le clair rayonne- ment d'une âme féminine faite de sincérité, de douceur et de fermeté. C'était le cou- rage qui relève dans les défaillances, la force qui console dans l'adversité. C'était le doux babillage des lèvres enfantines, le front rêveur de l'adolescent penché sur ses travaux, les voix jeunes et fraîches chantant les beautés du pays. C'était, après les heures d'un labeur pénible, la détente nécessaire et bienfaisante auprès des êtres chers qui constituent le foyer. C'était sans doute la vie simple, exempte des plaisirs vains dont est servi le monde mais plus salutaire aussi au développement des causes nobles et belles.

Et maintenant, le long du grand chemin, dans la foule qui passe insouciant et

joyeuse, je regarde, j'observe, je cherche mon étoile... et ne la trouve plus.

« Myriam ».

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à samedi la publication du pro- gramme de la manifestation de dimanche prochain concernant l'inauguration du mo- nument Progin.

Dernière Heure

EN PALESTINE. — La situation reste très grave. Les Arabes sont surexcités et l'on redoute qu'ils ne se livrent à des at- taques contre les Juifs.

L'agence juive dit que les troupes gouver- nementales sont absolument insuffisantes à Haïffa pour faire face au soulèvement des Arabes. Ceux-ci mettent le feu à toutes les maisons dont ils peuvent approcher et se livrent au pillage des magasins.

On ne connaît pas le nombre des victi- mes.

UN RPAIDE ATTAQUÉ. — Le train qui part de Vintimille à 13 h. 15 pour ar- river à Paris à 8 h., le lendemain matin, a été l'objet, la nuit dernière, d'une audacieu- se tentative de cambriolage à mains ar- mées. Deux bandits, cachés dans le fourgon de tête, ligotèrent sous la menace de leurs revolvers, le chef de train. Mais, peu après, la locomotive dut s'arrêter par suite de la rupture d'une pièce. Le train marchait à une allure de 110 km. à l'heure. Le méca- nicien essaya tant bien que mal de réparer la pièce détériorée et se remit en marche, mais dut s'arrêter aussitôt. Il se pencha et appela le chef de train pour le prier de de- mander par téléphone une locomotive de secours à la gare de Mâcon. Mais un des bandits, ayant mis la casquette du chef de train, se pencha à son tour et fit les si-

gnaux d'usage pour le départ du train. C'est à ce moment que le mécanicien se douta de quelque chose d'insolite et les bandits prirent la fuite. Le chef de train fut trouvé ligoté, mais pu donner le signa- lement des deux bandits.

A LA HAYE. — Les questions touchant les points des pourparlers qui concernent plus particulièrement l'accord réalisé entre puissances créancières, mardi, points sur lesquels l'Allemagne a son mot à dire, sont encore pendantes. Elles font l'objet d'une discussion serrée qui a néces- sité à maintes reprises la présence d'ex- perts allemands. Jeudi, à 10 h. du matin, aura lieu, si les discussions ont avancé et ont marqué un progrès mercredi soir, la nouvelle séance des quatre puissances inté- ressées aux territoires rhénans et cela avant la séance de la commission politique.

Le « Comte Zeppelin » poursuit sa route sur le territoire des Etats-Unis. Il compte arriver ce matin à Lakehurst. Tout va bien à bord.

SOCIÉTÉS LOCALES

SOCIÉTÉ DES ARTILLEURS Les membres de la Société des Artilleurs sont invités à assister en corps à la cérémonie qui aura lieu dimanche, 1er septembre, en l'honneur de l'inauguration du monument dé- dié au sergent-aviateur Léon PROGIN. — Ras- semblément à 14 h., devant l'Hôtel des Alpes. Le port de l'uniforme est autorisé par la Di- rection militaire (Tenue de sortie avec casque ou képi). Le Comité

C. A. S.

(Section de la Gruyère) Dimanche 1er septembre : COURSE à la DENT DE RUTH Réunion des participants : vendredi 30 cou- rant, à 20 h. 30, au local (Hôtel de l'Union).

A LOUER pour le 1^{er} octobre un LOGE- MENT de 4 chambres, grande cuisine, eau et lumière, bûcher, cave et buanderie chez M. Fran- çois Kolly, Route de Morlon 62, Bulle.

Quelques jeunes manœuvres seraient engagés im- médiatement par la Scierie NESTLÉ à LA TOUR-DE-TRÈME.

Clinique La Colline sur Territet DEMANDE pour le 1^{er} septembre, une jeune fille de 20 à 22 ans comme

fille d'office. Bonne occasion d'apprendre le service de femme de chambre, et, pour dato à convenir, une **femme de chambre** expérimentée, comme remplaçan- te, pour 2 mois 1/2. Envoyer offres et certificats à Mile MEYER, directrice.

TOUT pour la **rentrée des classes.** Librairie-Papeterie **CH. MOREL**

AU CINÉMA LUX
Vendredi, Samedi, à 8 h. 30. - Dimanche, à 3 h. et 8 h. 15 et **LUNDI, à 8 h. 1/4**
Une formidable réalisation cinématographique :
LA CASE DE L'ONCLE TOM
Le drame le plus angoissant.
La plus humaine des aventures.
Un film comme vous en avez jamais vu !
Vu l'importance du programme, on est instamment prié d'arriver à l'heure.

H. DOUSSE
Médecin-Dentiste
DE RETOUR
Les annonces doivent être adressées directement à PUBLICITAS S. A., Bâtiment de la Banque de l'Etat, **BULLE.**

Perdu entre Bulle et Broc un bouchon de radiateur avec thermo- mètre. Rapporter au Garage M. MO- REL, Bulle, contre récompense.

A vendre un potager à trois trous, à très bas prix. S'adresser à **J. PINATON**, rue de Gruyères, **Bulle.**

Cabinet dentaire R. PEYRAUD
1er étage -- Téléphone 45 - **BULLE** - Place du Tilleul
Entrée : Côté Promenade - Bâtiment de la Banque de l'Etat
ouvert tous les jours.
Assistant : M. Robert BRUNET (ancien assistant en 1928)
Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine et ancien Elève de l'Ecole de Stomatologie de Strasbourg,
a repris ses consultations.
Cabinet ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 h.
Tous traitements et travaux de prothèse à prix modérés.
Redressement - Maladie des gencives - Electrothérapie
Sur demande, consultations le soir ou le dimanche matin.

Toit de Chaume

par M. DU CAMPFRANC

56

Autrefois, quand elle était près de sa mère, on l'appelait le bengali; elle sautillait toujours de gaieté et de contentement; mais le bengali ne sautillait plus, et ne faisait plus jamais entendre ses petits cris joyeux. Le ménage achevé, elle s'asseyait devant son métier et brodait des étoffes. C'était un travail rare et inimitable. Elle brodait, sur le crépon de Chine, des oiseaux, des chimères, des fleurs fantastiques. Son dos se courbait, ses bras se fatiguaient, sa tête s'alourdissait. N'importe! Jamais un mot d'encouragement ni d'amitié. Quand elle cessait un instant de tirer l'aiguille, un soufflet le rappelait à l'ordre; quand elle exécutait mal une fleur sur la fine soie, elle était privée de son repas.

Le maître était là, toujours cruel, inexorable; son unique méthode d'enseignement était la torture. Pauvre petite fille! En Asie, comme en Europe, il y a donc des enfants martyrs! Elle avait déjà tant souffert qu'elle tirait l'aiguille en songeant tristement; elle avait l'air lugubre d'une vieille femme. Rêvait-elle à sa mère? Sa mère ne reviendrait-elle pas sur la terre pour la délivrer? Sa mère n'entendrait-elle pas ses sanglots? N'entendrait-elle pas ses prières? Elle dormait donc bien fort, là-bas, sous les palmiers ombrageant son tombeau. Et pourtant, le géôlier était ce jour-là d'une humeur très sombre. Il avait les lèvres blanches et il passait fréquemment la main sur ses

sourcils, ce qui était un signe certain que son âme était à l'orage.

Il commanda à sa nièce: — Mang-Té, mets de l'eau de feu sur la table.

L'enfant obéit. Comment oser répliquer? Elle savait cependant qu'au fond de ce flacon l'homme laisserait sa raison. Elle prit sur l'étiquette en sandal la fiole d'eau de feu, et la plaça sur une table aux pieds de bambou. Tout son pauvre petit être, son allure, son attitude, le son de sa voix, son regard, son silence, exprimaient la crainte répandue en elle; la crainte faisait trembler ses mains, ramenait ses coudes contre ses hanches et mettait de l'effroi dans ses yeux.

Tong-Lù s'attabla et commença à boire. A la sixième tasse, il appuya les deux poings sur la table qui lui semblait osciller comme une jonque. Il promenait alentour ses yeux habituellement rusés, mais rendus stupides par l'ivresse. Toutefois, il entonna une chanson entrecoupée de hoquets; puis, violemment, il frappa la petite qui ne lui emplissait pas assez vite une nouvelle tasse, et la brute roula sur le plancher.

Son poing avait brutalement blessé l'enfant; le petit front se marbra d'une tâche bleuâtre. Cette injuste cruauté remplissait Mang-Té d'une inexprimable douleur, en même temps que d'une brillante indignation.

Elle n'avait plus de crainte puisque le bourreau était endormi, il ronflait sous la table, les poings fermés; elle lui jeta un regard courroucé en murmurant:

— Je me vengerai.

Elle cherchait dans sa tête de faible victime comment elle pourrait prendre sa revanche. En attendant que l'inspiration fût venue, elle devait faire le service, porter aux prisonniers les

écuelles de riz. Au sortir de l'ivresse, Tong-Lù la rouerait de coups si elle n'avait pas accompli sa tâche.

Elle prit le plateau où elle rangeait les écuelles, et commença de pénétrer de cachot en cachot. Son cœur était rempli de pitié pour toutes ces horribles souffrances. Elle pleurait en voyant les cangues meurtrir les épaules, et les anneaux river aux murailles des hommes qui, depuis des années, regrettaient la liberté.

Mang-Té avait un petit cœur très tendre et une nature portée à l'attachement. La pitié, en elle, devenait presque malade. Elle se contentait de déposer les tasses de riz dans les cachots; elle n'osait ouvrir les lèvres, car on lui avait ordonné le silence, mais elle étouffait du besoin de plaindre et de consoler les malheureux. Oui, elle les plaignait, ces hommes dont la chair était martyrisée par les anneaux et les cangues, et qui ne vivaient qu'avec l'envie folle de s'évader, qu'avec une rage de désespoir devant ces années sans nombre où ils languiraient. Ils n'avaient qu'une pensée: renverser l'obstacle, mais les anneaux qui les rivaient étaient encore trop étroits pour tomber de leurs mains amaigris.

— Pauvres prisonniers, murmurait Mang-Té en essayant ses larmes.

Oui, elle pouvait les plaindre, ces êtres abandonnés, qui expiaient si durement la faute d'un jour, peut-être, le crime d'un instant de folie, dans un sombre cachot, loin des vivants.

Ils ne voyaient plus personne que cette petite fille; elle était, en quelque sorte, le dernier chaînon les rattachant au genre humain. Audessus d'eux, bien loin dans le vaste univers, il y avait la vie, la joie, le bonheur. Mais les heureux ne prenaient pas souci des captifs. Oui, là-bas, dans le monde immense; là-bas, dans l'espace infini, on marchait, on parlait, on chan-

taient, on riait; mais pas une oreille ne se tendait aux gémissements des prisonniers, au désespoir. Qui songe aux captifs? Les pensées sont ailleurs; à la joie, aux honneurs, aux fortes affections.

Seule cette petite fille, cette âme charitable attachait sur les malheureux un tendre regard. Si ses lèvres étaient muettes, scellées par la crainte, ses yeux éloquentes parlaient pour elle, exprimant sa peine profonde de ne pouvoir soulever les cangues et briser les anneaux.

La tournée s'achevait: tous les maigres repas étaient distribués. Mang-Té venait de pénétrer dans le dernier cachot; celui de Jean. Elle passa la tasse de riz dans la cage, et, longtemps, elle regarda cet homme si accablé et si découragé. Il était bien le plus malheureux de tous, ce prisonnier qui demeurerait courbé dans sa cage des journées entières, insensible à toutes choses, muet de désespoir. Et l'enfant, qui ne parlait jamais, entraînée par une invincible pitié, dit d'une voix douce:

— Tu es encore bien plus à plaindre que moi et que les autres... Pauvre prisonnier!

Une émotion extraordinaire passa sur le visage sombre et désolé de l'homme en cage. Depuis si longtemps il n'avait pas vu un visage ami lui sourire doucement.

— Que veux-tu dire? balbutia-t-il; que t'importe, petite fille, que je sois malheureux?...

Ses lèvres tremblèrent, et sa pâleur s'était encore accentuée. Une larme roula sur sa joue.

Mang-Té passa sa petite main à travers les barreaux et serra celle du prisonnier.

— Ne pleure pas, dit-elle d'une voix suppliante.

Salbris était redevenu farouche. — Que t'importe mes larmes? reprit-il, avec une âpreté d'accent singulière.

(A suivre).



Papa se réjouit!

de siroter son café noir que la «Mama» parfume à l'Arome, de lire son journal, puis de fumer sa pipe. C'est ainsi qu'il a pris la douce habitude de rester «chez soi». Nous ne voulons pas dire que l'Arome révèle aux Messieurs la vie de famille, mais il est un fait certain, c'est que, sans la chicorée «Arome», papa ne trouverait jamais son café si bon!



Pour la rentrée des classes.

GRAND ASSORTIMENT de: Serviettes pour écoliers — Sacs d'école — Plumiers — Crayons — Plumes — Gommés — Encres des meilleures marques — Cahiers — Carnets, etc. Pour PENSIONNATS et COLLÈGES: Mallettes — Paniers Trousses — Articles de toilette — Papeterie fine et simple, en boîtes et au détail — Blocs de papier — Plumes-réservoirs — Etuis à compas — Boîtes de couleurs — Imagerie fine — Cartes postales — Mappes à musique — Buvards à clefs — Sous-mains — Dictionnaires, etc.

Librairie-Papeterie ACKERMANN-ÉBERLÉ, BULLE

Soumission.

L'Administration des Etablissements de Marsens met en soumission les travaux suivants:

a) Maison de l'Abbaye de Sorens.

Charpenterie, couverture et ferblanterie, menuiserie, gypserie et peinture, serrurerie, chauffage central.

b) Adduction d'eau potable et hydrants.

Construction d'un réservoir en béton armé de 75.000 litres, soit échafaudage et coffrage, bétonnage, enduits.

Les plans, avant-métrés et les formulaires de soumission sont à disposition des entrepreneurs intéressés auprès de l'Administration des Etablissements de Marsens, à laquelle les soumissions, sous pli fermé, sont à remettre pour le 10 septembre, à 18 heures.

L'Administration.

Vente de bois

par soumission, dans les forêts domaniales du canton de Berne, derrière Bellegarde:

Schlündl: 46 épicéas et quelques sapins avec env. 70 m³.

Zeitboden: Quelques épicéas avec environ 12 m³.

Offres par m³ pour les différentes parties et classes (1^{re} classe, 30 cm. et plus, 2^{me} classe, jusqu'à 29 cm.) seront acceptées jusqu'au 12 septembre 1929.

Zweismmen, 27 août 1929.

L'Inspecteur-forestier: SCHWARZ.

Dimanche 1^{er} septembre

CORBIÈRES CONCERT sur le pont

— BONNE MUSIQUE —

Invitation cordiale.

Ph. MOOSER.

IMPRIMERIE Alph. GLASSON -BULLE- IMPRESSIONS en tous genres. JOURNAUX BROCHURES Registres, Règlements. Programmes. Prospectus. FACTURES TÊTES DE LETTRES MEMORANDUMS Faire-part. CARTES de convocation, d'adresse, de visite et de fiançailles. AVIS DE PASSAGE TRAITES ACTIONS, OBLIGATIONS Menus. AFFICHES QUITTANCES PRIX-COURANTS Circulaires. BORDEREAUX ETC., ETC. ÉDITION de «LA GRUYÈRE» Journal indépendant, politique et agricole avec supplément bimensuel L'Echo Littéraire le plus répandu de la région.

AU MAGASIN DE MODE en face du champ de foire UNE SÉRIE DE Chapeaux réclame formes nouvelles, depuis Fr. 2.50. JUPONS -- COMBINAISONS -- PANTALONS

LIQUIDATION TOTALE Pour cause de cessation de commerce 20 à 30 % de rabais au Magasin de Chaussures ET. EQUEY Rue du Moléson - BULLE - Rue du Moléson Souliers de tous genres pour Hommes, Dames et Enfants. Socques, Sandales et Pantoufles. QUE CHACUN PROFITE

A LOUER LOGEMENT de 4 pièces et dépendances, avec balcon, bien exposé au soleil. S'adresser le matin ou le soir à Mme GALLINA, la Viennoise à Bulle.

Automobile Ford en bon état, modèle 1926, transformable en camionnette, à vendre ou à échanger contre bétail. S'adresser à Louis Détraz, Combremont-le-Grand. Téléph. 29. P 407.59 L.

A VENDRE à bon compte, pour cause de départ, un beau jeune chien de chasse. S'adresser à Publicitas Bulle, P. sous 1928 B.

Commerce de vins en gros engagerait un voyageur qualifié, si possible connaissant déjà la partie. Faire offres sous P. 1925 B., à Publicitas, Bulle.

On demande dans un café à la campagne une jeune fille de confiance pour aider au ménage et servir au café. S'adresser: Mme Bourqui, Café Parqueterie p. Romont.

A LOUER de suite joli appartement boisé de 2 chambres, cuisine et dépendances, en plein soleil. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7550 B.

Apprenties tailleuses pour dames sont demandées chez Mme BAUD, à Bulle.

On demande pour le 15 septembre, dans un hôtel de la campagne une jeune fille de toute confiance, pour servir au café, et aider aux travaux du ménage. S'adresser à Publicitas Bulle.

A VENDRE un bon char à pont à 1 ou 2 chevaux. Prix intéressant. S'adresser à Moret Emile, à la Croix-Blanche, Vuadens.

A vendre ou à louer un bon domaine de 11 3/4 poses, situé à Farvagny-le-Grand. Boau vorge, eau irrassable. Entrée en jouissance à Carnaval 1930. S'adresser à Jean Wicht, à Farvagny-le-Grand.

On demande pour Bâle dans petite famille une jeune fille pour le ménage et la cuisine. Bons gages et bon traitement. S'adresser Mme P. Marchal, 11 Wallstr. Bâle.

A LOUER de suite, JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE, bien située, 2^{me} étage, maison Pinaton.